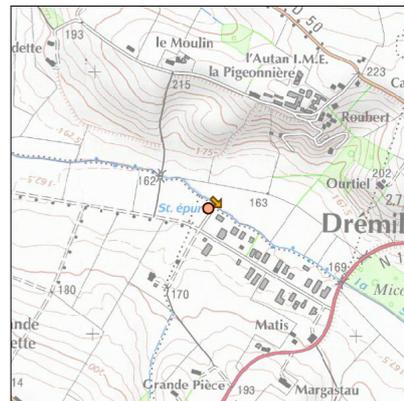


Système d'assainissement 2023

DREMIL LAFAGE (ZAC)

Réseau de type Séparatif



Station : DREMIL LAFAGE (ZAC)

Code Sandre	0531163V005
Nom du maître d'ouvrage	TOULOUSE METROPOLE
Nom de l'exploitant	ASTEO
Date de mise en service	août 1996
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	3 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	180 Kg/j
Charge nominale DCO	360 Kg/j
Charge nominale MES	210 Kg/j
Débit nominal temps sec	600 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Table d'égouttage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	585 833, 6 278 656 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Seillonne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

68% de Drémil-Lafage depuis 1996

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est entièrement séparatif.

Il compte 8 postes de refoulement, télé-surveillés et géolocalisés. Seul celui de la station possède un trop plein équipé d'une mesure de débit (point A1).

Le diagnostic permanent évalue les eaux claires parasites permanentes à 28% du volume reçu par la station et à 11% pour les eaux claires parasites météoriques.

Les sous-produits de curage sont envoyés à Ginestous.

Station d'épuration

La station est équipée d'une télé-surveillance.

Le carnet de bord est à jour, l'entretien est régulier.

Les taux de charge ne nous ont pas été transmis.

Les réglages de l'aération sont adaptés à la charge à traiter et aux résultats d'analyse process (taux de boues, analyses sortie, test décantation réalisés 1 fois / semaine).

Les réglages de l'aération sont basés sur sonde redox (horloge en secours).

La recirculation est régulée par plages horaires.

Le taux de boues est maintenu autour de 3 g/l.

Le clarificateur est propre mais présente parfois des remontées boueuses. On note la présence régulière de lentilles.

Une cuve de chlorure ferrique a été installée en 2019. L'arrêté préfectoral prévoit le traitement du phosphore uniquement en périodes d'été. Il est réalisé toute l'année.

La mise en œuvre de l'autosurveillance est correcte. Cependant, la mesure et le point de prélèvement en sortie sont à améliorer.

Le manuel d'autosurveillance est en cours de validation par les institutions.

La mesure de débit en entrée de station tient compte des retours d'égouttures de la table d'égouttage, des flottants du clarificateur et du tamis rotatif (retours en gravitaire). Ces retours sont stoppés lors des autosurveillances.

Les résultats d'autosurveillance sont conformes.

Sous produits

Les refus issus du tamis rotatif sont pris en charge par R&V et acheminés à l'incinérateur de Bessières.

Les boues sont épaissies sur une table d'égouttage puis stockées dans un silo de 800 m³. Environ 2 extractions de boues/semaine sont réalisées.

Les boues des 3 autres stations de Drémil Lafage (589 m³ en 2023) sont stockées un silo tampon. Un agitateur permet d'homogénéiser les boues avant leur épaississement sur place. Il a été remplacé en mai 2023.

Une autorisation de mélange des boues des 4 stations de la commune a été délivrée en 2003.

Les boues ont été épandues réglementairement en 2023 avec la levée des contraintes liées au Covid (54.7 t de MS).

Données chiffrées

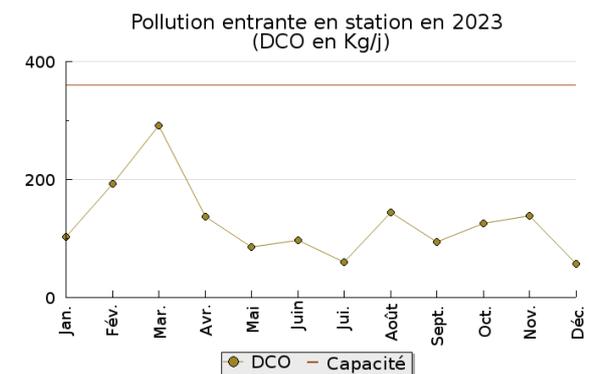
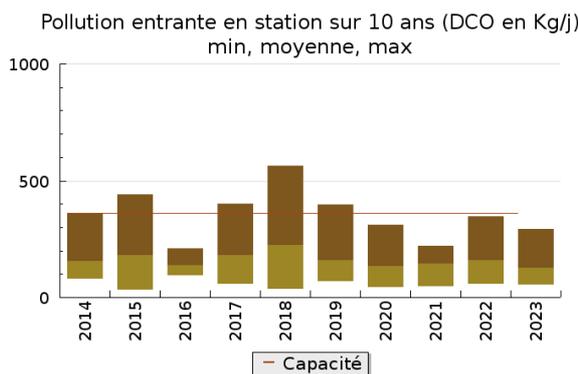
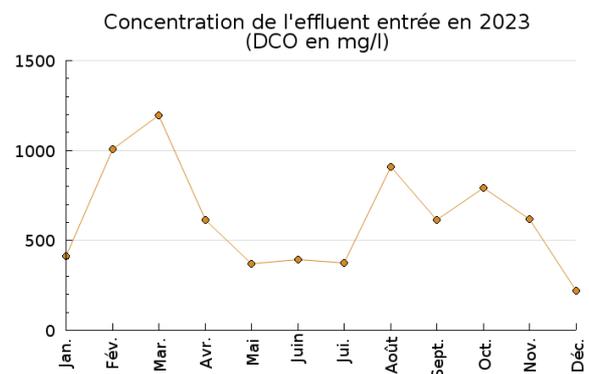
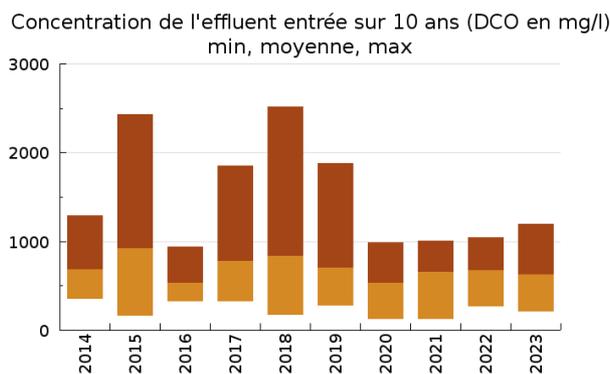
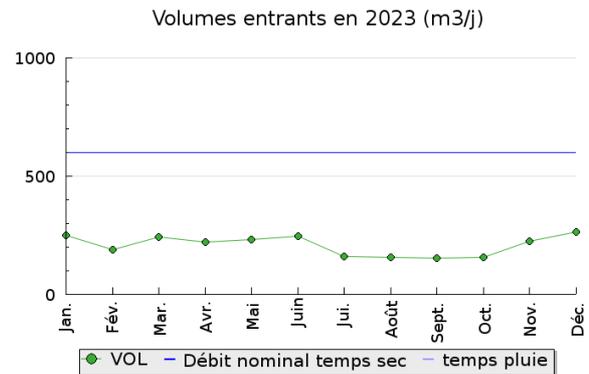
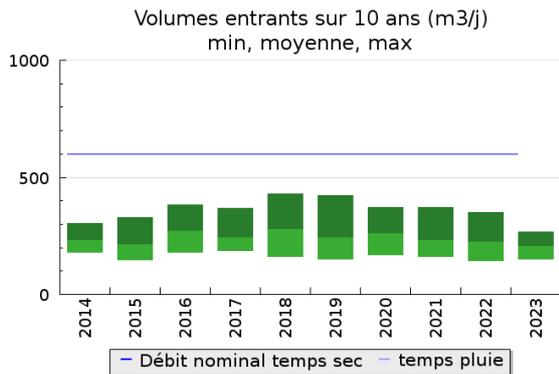
Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	209 m3/j	35 %			198 m3/j	
DBO5	55 Kg/j	31 %	271 mg/l	99 %	0,6 Kg/j	3 mg/l
DCO	127 Kg/j	35 %	630 mg/l	97 %	3,6 Kg/j	17,6 mg/l
MES	61 Kg/j		303 mg/l	99 %	0,7 Kg/j	3,8 mg/l
NGL	19,5 Kg/j		93 mg/l	93 %	1,3 Kg/j	6,4 mg/l
NTK	19,6 Kg/j		94 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	1,4 mg/l
PT	2,4 Kg/j		11,4 mg/l	87 %	0,3 Kg/j	1,5 mg/l

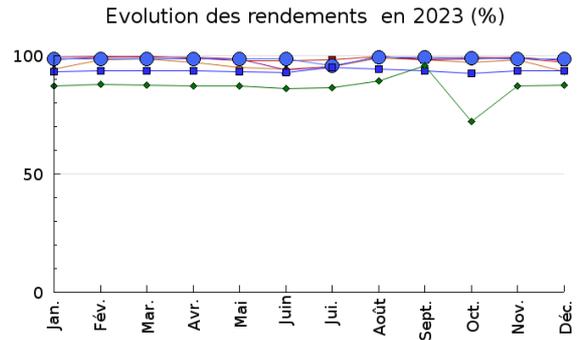
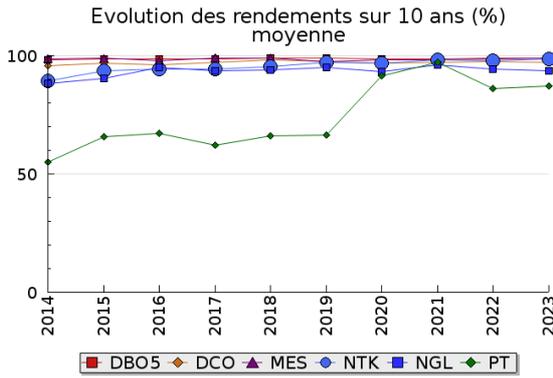
Indice de confiance

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5

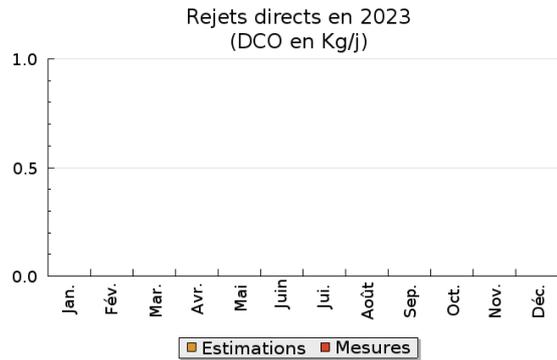
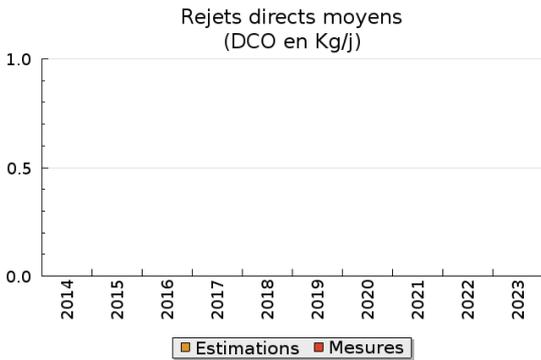
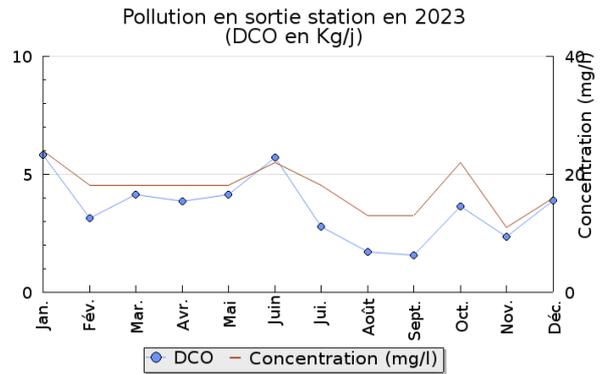
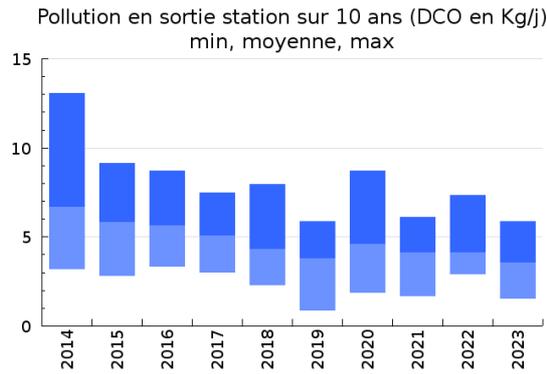
Pollution traitée



Pollution éliminée

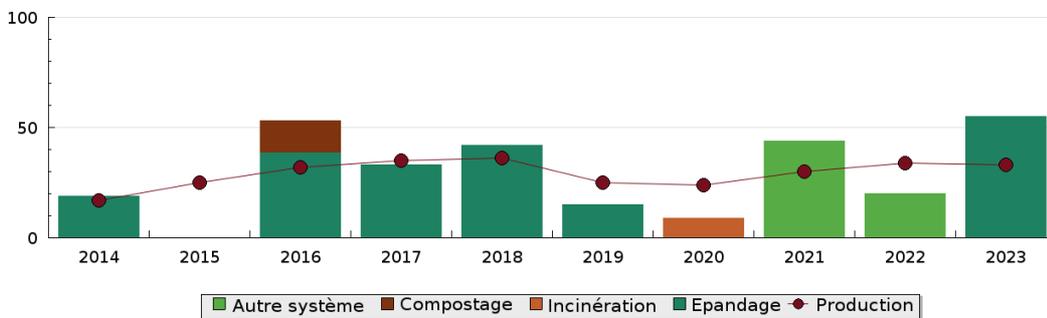


Pollution rejetée



Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0531163V005>